

# A PROPOS DE LA RÉFORME DU C. E. P. E.

*La première réponse au questionnaire du précédent numéro nous vient de Gilbert LAMIREAU (Indre et Loire) :*

" Pour ce qui est de l'orthographe, je suis farouchement opposé à sa réforme. Qu'on supprime le C.E.P. je n'y vois pas d'inconvénient majeur, mais si cet examen est maintenu qu'on en respecte les normes.

Une bonne orthographe est aussi nécessaire que des connaissances scientifiques : La CULTURE (même populaire) est un tout qui ne se détaille pas."

Nous n'entrerons pas dans le détail de la discussion qui concerne la portée culturelle de l'orthographe. Personnellement, je reste persuadé que l'orthographe n'est pas un élé-

ment de culture et qu'une évolution des règles est une chose toute naturelle.

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais de la place de premier plan qui lui est réservée à l'examen du C.E.P.E. Aucune autre épreuve n'est éliminatoire. On peut être nul en rédaction et être reçu si on sait faire la dictée sans faute. C'est, je pense, abusif car il est évidemment plus important de savoir s'exprimer et rédiger que d'écrire sans faute.

L'épreuve d'orthographe est une de celles qui doivent les premières être transformées.

C.F.